



Lors d'un rencontre entre l'ambassadeur du Cameroun au Japon et le ministre des finances du cameroun Louis Paul Motaze le 23 mars dernier, il a été question du probable échelonnement de la dette auprès du japon sur un an.

Lors de la signature de l'échange de notes accordant un moratoire d'un an au Cameroun pour le remboursement de sa dette prévu en juin 2020, il est aussi revenu de mettre en avant le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette prônée par les pays membres du G20.

Selon des informations du ministère des finances:« À travers la signature de cet échange de notes, le Japon a accordé au Cameroun une suspension du service de la dette à hauteur de 91 506 204 yens, soit environ 460 millions de FCFA que devait rembourser le trésor public camerounais en faveur de la Jica [Agence de coopération japonaise] au titre des prêts concessionnels octroyés par cette institution ».

Dans une autre perspective, les membres du G20 ayant accepté de proroger cette initiative de suspension du service de la dette au 30 juin 2021, les documents en cours de préparation devront permettre un moratoire additionnel sur environ 500 millions de FCFA selon des informations. un vrai coup de pouce en perspective pour les finances publiques du Cameroun en cette période de covid-19.